

Loir et Cher : sensibiliser les usagers de la route au bruit

Actuellement, certains constructeurs et utilisateurs de dispositifs d'échappement non conformes commencent à prendre conscience de la gêne et des problèmes que peut poser l'émission de niveaux sonores trop élevés.

Le pôle de compétence bruit de Loir-et-Cher, dont l'objectif est de coordonner l'ensemble des actions en matière de lutte contre les nuisances sonores a orienté son travail pour 2002 sur le bruit émis par les véhicules.

La gêne ressentie par les citoyens face à ce problème n'est pas l'apanage exclusif des grandes villes. Aussi, les membres du pôle ont souhaité que les actions menées soient réalisées à l'échelon départemental et non cantonnées à une seule ville, afin que soient touchées à la fois la ville et la campagne.

De plus, l'originalité et la spécificité des actions envisagées dans le Loir-et-Cher portent sur le fait que l'attention est portée sur tous les types de véhicules terrestres à moteur et pas seulement sur les deux roues.

Pour être véritablement efficace, un travail en plusieurs étapes

La première action est une campagne de sensibilisation des conducteurs de véhicules bruyants organisée sur trois jours : les 25, 26 et 27 juin 2002.

Les gendarmes et les policiers ont effectué des contrôles visuels et sonométriques des dispositifs d'échappement de tous types de véhicules. Les personnes en infraction disposaient d'un délai de 5 jours pour remettre leur véhicule en conformité et devaient se représenter aux forces de l'ordre avec leur véhicule conforme ; leur amende étant alors retirée, car l'objectif, dans un premier temps, était de sensibiliser les usagers de la route au problème des nuisances sonores.

Par ailleurs, étant donné que ce problème concerne de nombreuses personnes et institutions (associations de deux roues



et quatre roues, assureurs, vendeurs de dispositifs d'échappement, inspecteurs départementaux de sécurité routière, certains services d'État, Prévention Routière...), celles-ci ont été conviées à des points presse organisés lors de ces trois journées, afin d'engager une réflexion avec elles, de recueillir leurs propositions sur ce sujet et de les associer aux actions qui seront menées ultérieurement.

Pôle de compétence Bruit du Loir et Cher
DDASS Service santé environnement
Yves Cottet
41, rue d'Auvergne
41018 Blois CEDEX